



Soutien des banques aux TPE : foutaises !

"Je ne suis pas sûre qu'il y ait de vraies interruptions de crédit et des coupures vraiment significatives entre les banques et les entreprises" déclarait Laurence Parisot le 6 novembre dernier alors que des dizaines de milliers de chefs d'entreprise se sont déjà vus couper le robinet à liquidités. Tout juste la "patronne des patrons", élue à la tête du Medef grâce aux voix du secteur bancaire et de l'assurance, reconnaît le 14 novembre "une forme de petite maltraitance des agences bancaires locales à l'égard des entreprises, et notamment des petites entreprises". A l'évidence, Laurence Parisot n'a toujours pas pris la mesure de cette crise qu'elle n'a découvert qu'au mois de septembre dernier quand le Cerf lançait ses appels d'urgence au mois d'avril...

Ainsi, la présidente du Medef et les autres "représentants patronaux" ont convaincu le gouvernement que l'accès au crédit était le souci numéro un dans cette crise financière alors que priorité aurait dû être donnée à la trésorerie des entreprises. C'est donc un gouvernement mal conseillé qui a laissé passer plusieurs opportunités d'alléger les besoins de liquidités des TPE-PME : après avoir proposé de reporter et échelonner le paiement des cotisations Urssaf dues au 15 octobre, le Cerf demandait la semaine dernière que le Trésor mette en œuvre une opération similaire pour la TVA interentreprises payable au plus tard le 17 novembre (1). A cause de l'aveuglement des conseillers du pouvoir, ce sont 18 000 entreprises qui ont mis la clé sous la porte en un mois. Et le nombre de défaillances a progressé de 7 points depuis avril.

L'ISF et l'IR doivent servir à financer les PME

Puisque les banques continuent à abuser de leur position dominante pour supprimer les lignes de crédit des entreprises et imposer à la place des frais bancaires à des taux usuraires, il y a urgence à trouver de nouvelles sources de financement. Le Cerf propose de lever tous les plafonds de l'ISF et de l'impôt sur le revenu (IR) pour inciter les particuliers à investir dans les TPE et PME : soit directement, soit via un Fonds d'investissement de proximité (FIP). En clair, l'intégralité de la somme due au titre de l'ISF et/ou de l'IR serait placée pour aider les petites entreprises à augmenter leurs fonds propres. Afin de permettre un afflux rapide de liquidités, la mesure concernant l'IR serait effective jusqu'au 31 décembre 2008 seulement.

Face à la faillite d'un système bancaire qui se refinance sur le dos de l'économie réelle et face à une "représentation patronale" qui ne réalise toujours pas l'ampleur de la crise, le Cerf exhorte le gouvernement à écouter maintenant les petits patrons dont l'hécatombe est moins spectaculaire que la chute d'une grande entreprise mais dont les effets sont au moins aussi dévastateurs : les TPE font vivre plus de 20 millions de citoyens et de consommateurs.

**Prud'hommes 2008 :
votez pour les listes soutenues par le Cerf ou pour les listes indépendantes**

(1) Communiqué du 12 novembre – Récession : le gouvernement doit prendre des mesures d'urgence
<http://www.lescreateurs.org/081112-report-tva.pdf>

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30€ à l'ordre du Cerf.**

Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19